

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DE L'ANNEE 2001 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

INTRODUCTION

L'année 2001 se caractérise par :

- Une diminution de l'incidence de la fièvre typhoïde avec une nette amélioration de la situation dans la wilaya de Tiaret ;
- Une augmentation de l'incidence de la rougeole avec l'écllosion de plusieurs épidémies surtout dans les wilayas du sud du pays ;
- Un nombre important de cas de coqueluche dans plusieurs wilayas du pays ;
- Une légère augmentation du nombre de cas de tétanos néonatal ;
- L'absence de cas de poliomyélite autochtone depuis 1996 ;
- L'augmentation du nombre de cas de rage humaine ;
- La hausse du nombre de piqués par les scorpions ainsi que les décès ;
- La chute du nombre de cas de paludisme.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence des M.T.H. est de 25,58 cas pour 100.000 habitants.

Globalement, la situation épidémiologique pour les maladies à transmission hydrique s'est stabilisée ces trois dernières années, certaines wilayas enregistrent des épidémies, celles ci ne sont pas importantes et restent circonscrites.

Ce sont les dysenteries qui occupent la tête de liste avec 45,7 % des cas, suivies de la fièvre typhoïde (33,54 %) et enfin l'hépatite virale A (20,75 %).

Au cours de l'année 2001, un cas isolé de **choléra** a été notifié par la wilaya de Mila chez un homme âgé de 67 ans. Le diagnostic a été confirmé par le laboratoire de l'institut Pasteur d'Algérie. L'origine de la contamination n'a pas été précisée .

Figure 1 :

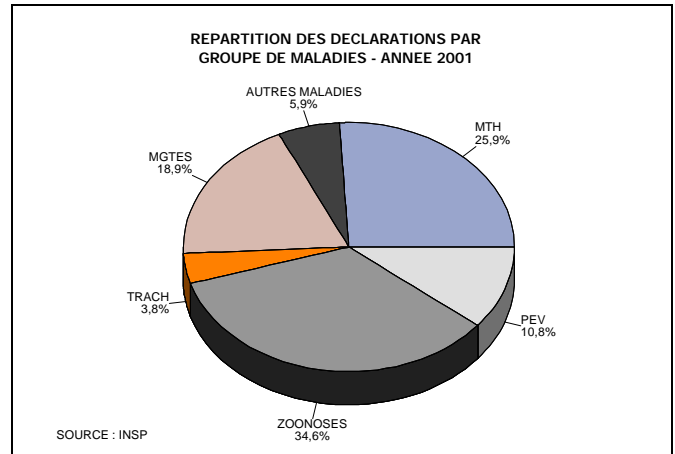


Figure 2 :

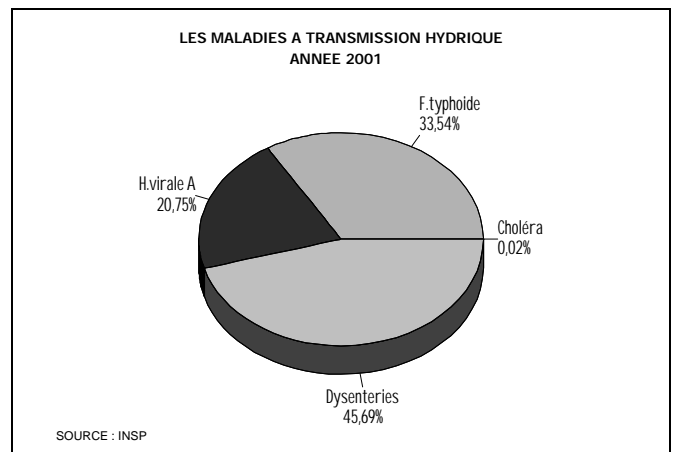
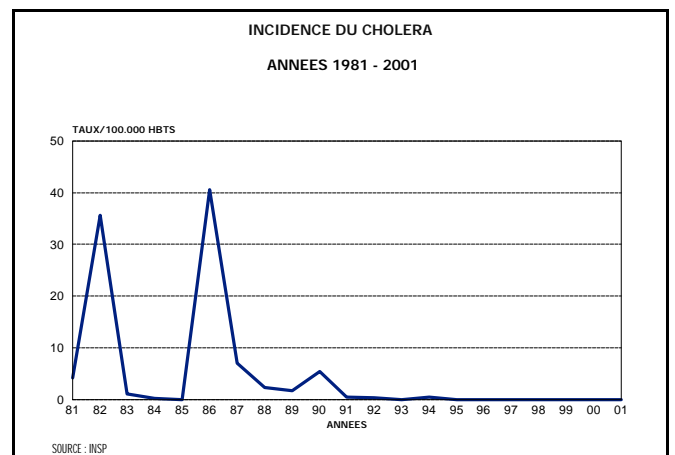


Figure 3 :



L'incidence de la fièvre typhoïde a diminué, passant de 9,28 à 6,87 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset enregistre le taux d'incidence régional le plus élevé avec 32,54 cas pour 100.000 habitants, nettement plus élevé que celui notifié en l'an 2000 (6,78). Cette hausse est due à la survenue d'une épidémie au cours du mois de juillet (25,08) qui a touché la commune d'In Ghar, secteur sanitaire d'In Salah.

La situation épidémiologique s'est nettement améliorée dans la wilaya de Tiaret, l'incidence a chuté de près de la moitié des cas, elle est passée de 58,64 à 25,79 cas pour 100.000 habitants. Un seul pic épidémique a été enregistré au cours du mois d'août de 8,30 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Saïda enregistre un taux élevé, de 22,76 cas pour 100.000 habitants (6,86 en l'an 2000). Le pic épidémique a été notifié au cours du mois de mai avec 18,39 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Djelfa a déclaré, cette année plus de cas que l'année précédente : 22,48 cas pour 100.000 habitants en 2001 contre 8,65 en 2000. Un pic épidémique a été enregistré durant le mois de janvier de 10,38 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Guelma a enregistré un pic épidémique au cours du mois de juillet (11,83) ce qui a induit une hausse de l'incidence annuelle qui est passée de 4,82 en 2000 à 19,06 cas pour 100.000 habitants durant l'année 2001.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 5-29 ans :

- 9,42 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ;
- 12,79 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 9,25 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

- BAISSSE DE L'INCIDENCE DE LA **FIÈVRE TYPHOÏDE** – MAIS IMPORTANTE EPIDEMIE DANS LA WILAYA DE TAMANRASSET -

On observe une légère hausse de l'incidence des dysenteries, de 8,65 elle passe à 9,36 cas pour 100.000 habitants.

Certaines incidences régionales ont augmenté :

Adrar, l'incidence est passée de 134,10 à 174,85 cas pour 100.000 habitants avec une période épidémique enregistrée au cours du dernier trimestre de l'année 2001 (43,79 en octobre, 30,71 en novembre et 13,38 en décembre).

Tamanrasset, l'incidence est passée de 119,98 à 159,98

Figure 4 :

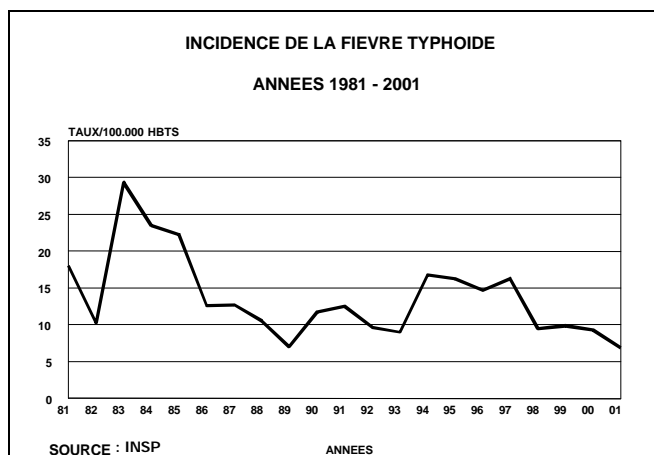


Figure 5 :

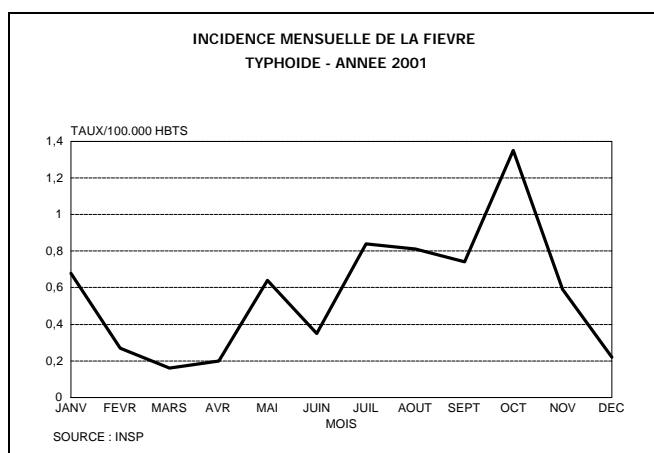
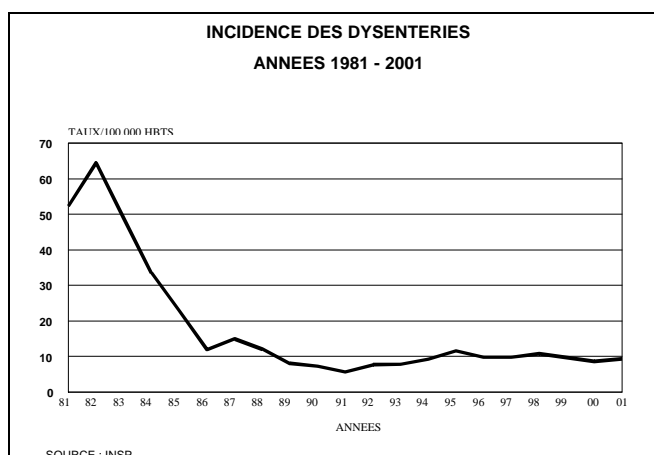


Figure 6 :



cas pour 100.000 habitants avec deux pics épidémiques en avril (21,69) et en novembre (23,05).

Tandis qu'à El Tarf, on note une nette amélioration, l'incidence a chuté de plus de la moitié des cas, elle est passée de 134,50 cas pour 100.000 en 2000 à 62,56 cas pour 100.000 habitants.

Les autres wilayas touchées sont Béchar (75,77), Biskra (42,07) et Naâma (40,39).

Ce sont les 0-4 ans (20,66) et les 20-29 ans (13,09) qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus élevés.

- LEGERE HAUSSE DU TAUX D'INCIDENCE DES DYSENTERIES – NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DANS LA WILAYA D'EL TARF -

Le taux d'incidence des hépatites virales A est de 4,25 cas pour 100.000 habitants. Nous avons regroupé dans cet item toutes les hépatites virales de type A ainsi que les hépatites virales déclarées sans précision du virus en cause. Sur les 1285 cas déclarés, seulement 722 cas ont été notifiés comme hépatite virale A, pour les autres, aucune précision quant au type de virus.

Les wilayas qui enregistrent les taux régionaux les plus élevés sont Tindouf (30,42), Naâma (20,20), Illizi (16,23), Ghardaïa (14,76), Skikda (12,71), Jijel (12,70 avec un pic épidémique en janvier de 7,52 cas pour 100.000 habitants), Tissemsilt (12,53), Biskra (9,61) et Tiaret (8,81).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 9,34 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 13,53 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

- LES HEPATITES VIRALES SONT ENCORE MAL DECLAREES – 44 % DES HEPATITES NOTIFIEES SONT A VIRUS INDETERMINE -

Les toxi-infections alimentaires collectives

On note une légère hausse du nombre de cas de toxi-infection alimentaire collective avec 3866 cas (3361 cas enregistrés en 200).

Ce sont des cas notifiés par l'ensemble des wilayas du pays, les plus touchées sont Blida (417 cas soit 10,8 % de l'ensemble des cas), M'Sila (202 cas), Médéa et Aïn Temouchent (203 cas).

Ces intoxications sont observées aussi bien chez les hommes que chez les femmes (sexe-ratio=1) avec un maximum de cas chez les sujets jeunes, en effet, 28,6 % des cas ont entre 10 et 19 ans et 38,6 % des cas ont entre 20 et 29 ans.

Figure 7 :

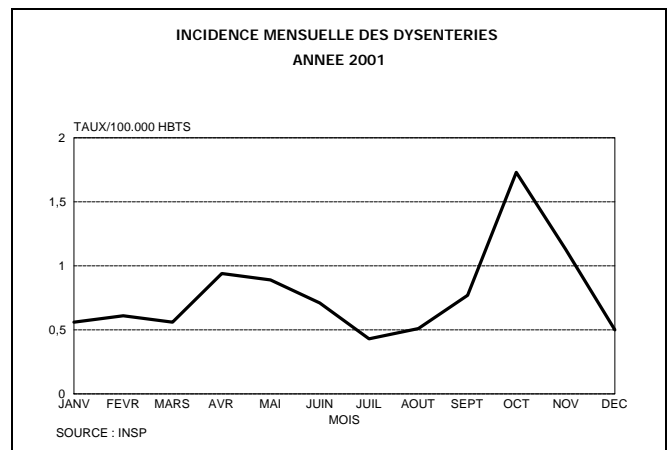


Figure 8 :

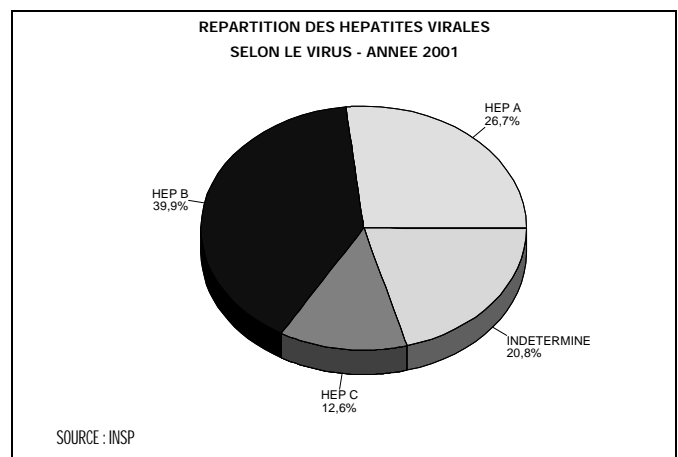
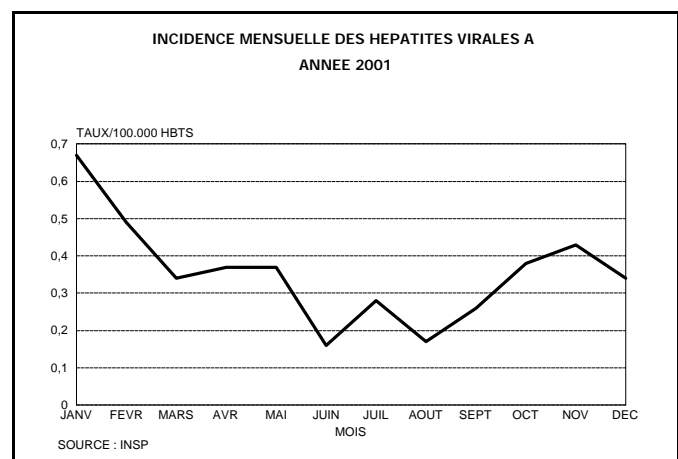


Figure 9 :



Les intoxications alimentaires sont enregistrées durant tous les mois de l'année. Néanmoins on retrouve une prédilection pour la saison estivale. Plus de la moitié des cas (52,6 %) sont enregistrés en été.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la **rougeole** a de nouveau augmenté, passant de 5,30 en 2000 à 8,01 cas pour 100.000 habitants en 2001. En effet, plusieurs épidémies ont été enregistrées dans plusieurs wilayas :

La wilaya de Béchar qui a enregistré le taux d'incidence régional annuel le plus élevé (59,03), a connu deux périodes épidémiques, la première au printemps (6,28 en avril et 16,33 en mai) la seconde en décembre (21,35). Ces épidémies ont été confirmées par l'institut Pasteur d'Algérie.

La wilaya d'El Bayadh a connu également au printemps une épidémie de rougeole : 14,82 cas pour 100.000 habitants en mars et 20,85 en avril. Son taux annuel est nettement plus élevé que celui enregistré l'année précédente. Il était de 14,27 alors qu'en 2001, il est passé à 55,98 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de la wilaya de Naâma a doublé, passant de 19,47 à 38,95 cas pour 100.000 habitants avec un pic épidémique élevé en février (11,54).

La wilaya de Tamanrasset a enregistré une nette augmentation du nombre de cas de rougeole à partir du mois de mars 2001 avec une importante période épidémique en août-septembre. L'incidence annuel est de 38,64 cas pour 100.000 habitants (5,42 en 2000).

La wilaya de Batna a connu une épidémie de rougeole qui s'est étalée sur les trois mois de la saison printanière avec un pic en mars (12,14). L'incidence annuelle est passée de 14,39 en 2000 à 35,15 cas pour 100.000 habitants en 2001

Dans la wilaya de Ghardaïa, la rougeole a sévi sous forme endémo-épidémique, l'incidence enregistrée au cours de l'année 2001 (33,52) est nettement supérieure à l'incidence de l'année 2000 (13,22). Les plus forts taux mensuels sont notifiés en mars (5,23) et en avril (6,46).

La wilaya d'Adrar a également notifié des pics épidémiques en février (8,21), en juin (5,78) et en juillet (10,34). Alors que la rougeole avait presque disparu de la wilaya en 2000 (0,61), elle revient en force durant l'année 2001 avec un taux élevé de 29,19 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les enfants âgés de 0 à 9 ans qui sont les plus touchés avec des taux rapprochés entre les 0-4 ans et les

Figure 10 :

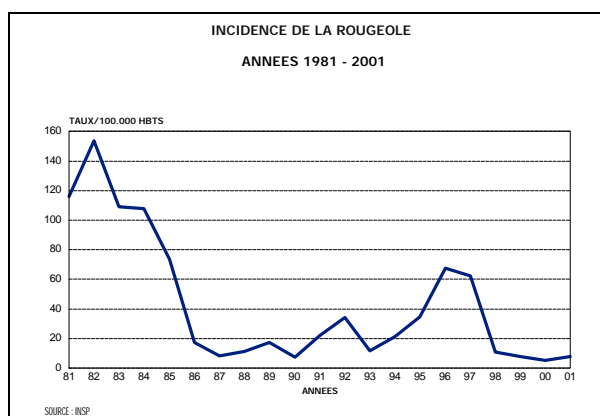


Figure 11 :

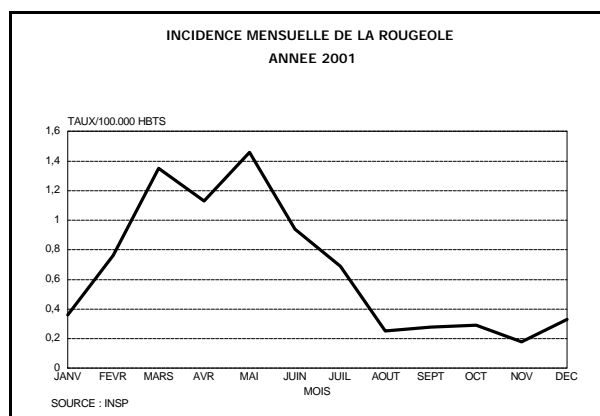
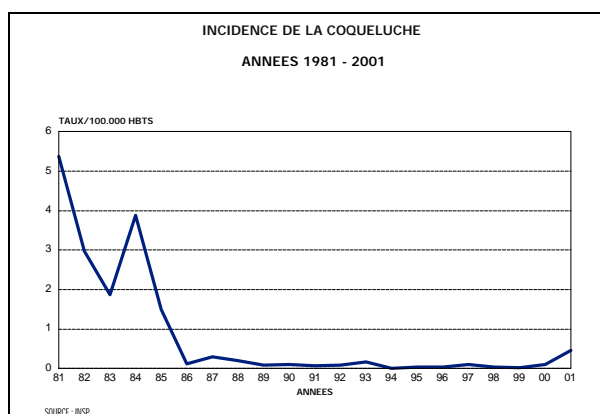


Figure 12 :



5-9 ans :

- 28,58 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 30,37 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

- NETTE HAUSSE DE L'INCIDENCE DE LA ROUGEOLE – PLUSIEURS EPIDEMIES ENREGISTREES DANS LES WILAYAS DES HAUTS PLATEAUX ET DU SUD DU PAYS -

On note un accroissement très important du nombre de cas de *coqueluche* durant l'année 2001. En effet, de trente-deux (32) de l'année 2000, on est passé à cent quarante et un (141) cas pour l'année 2001, soit une incidence annuelle de 0,45 cas pour 100.000 habitants.

Cet accroissement a été sensible dans plusieurs wilayas : Certaines wilayas, indemnes jusque là, ont enregistré un nombre important de cas : la wilaya de Tamanrasset avec 28 cas, Mila (15 cas), Sétif (9 cas), Mostaganem (6 cas), Adrar, Constantine, Boumerdès et El Tarf (5 cas).

D'autres wilayas ont enregistré autant de cas que l'année précédente et parfois même plus : Alger avec 25 cas pour l'année 2001 (22 en 2000), Blida (5 cas), Annaba (4), Bouira et Souk Ahras (3).

La tranche d'âge la plus touchée est celle des 0-1 an (65 % de l'ensemble des cas) et souvent les nourrissons n'ont pas encore atteint l'âge de la vaccination, c'est à dire 3 mois.

Vingt cas de *tétanos* ont été enregistrés au cours de l'année 2001, autant de cas que pour l'année 2000 (18 cas).

Le tétanos néonatal

Le nombre de cas de tétanos néonatal a légèrement augmenté, passant de 12 en 2000 à 15 cas pour l'année 2001.

Sur les 15 cas, 12 rapports d'enquête épidémiologique ont été adressés à notre service. Ces enquêtes ont révélé, le pourcentage élevé d'accouchement à domicile (83 %) avec application de produits traditionnels sur la plaie ombilicale. Ces pratiques restent très présentes et ceci même si la femme bénéficie d'un accouchement en milieu assisté. Les mères n'ont jamais été suivies et donc n'ont bénéficié d'aucune vaccination antitétanique au cours de leur grossesse. La prédominance du sexe masculin est nette, le sexe-ratio est de 1,8.

Au cours de l'année 2001, la létalité par tétanos a été très importante, 87 % des cas de tétanos néonatal sont décédés.

Figure 13 :

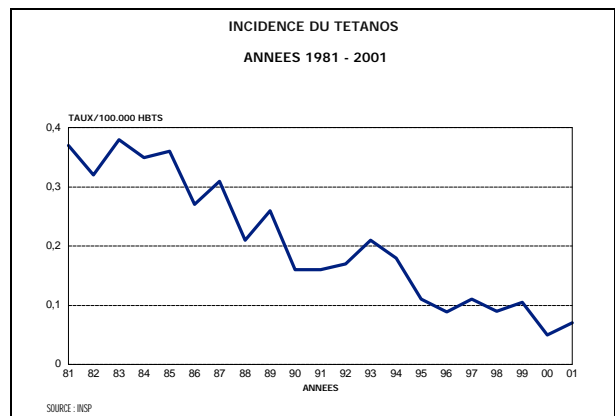


Figure 14 :

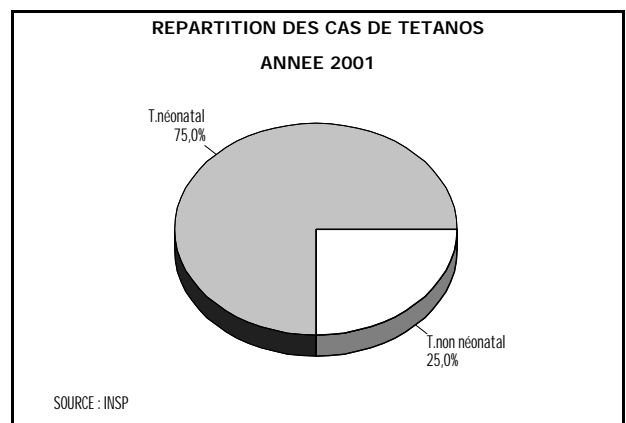
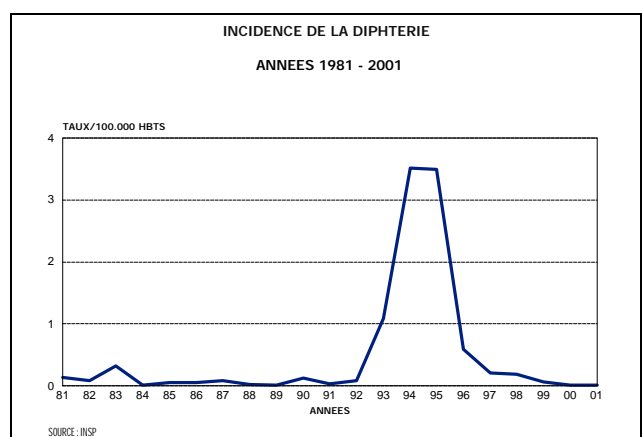


Figure 15 :



Le tétanos non néonatal

Le nombre de cas de tétanos enregistré au cours de l'année 2001 est de cinq cas, semblable à celui enregistré au cours de l'année 2000 (6 cas). Ce sont de jeunes personnes dont l'âge varie entre 25 et 35 ans, trois cas de sexe masculin et deux cas de sexe féminin, exerçant une profession exposant au risque de contracter la maladie tétanique (ouvrier agricole, maçon et infirmière), sauf pour un cas. Aucune de ces personnes n'a bénéficié d'un rappel de vaccination antitétanique à l'âge adulte.

La létalité est élevée avec un taux de 80 %.

- AUCUNE AMELIORATION N'A ETE OBSERVEE POUR LE TETANOS – LE TETANOS NEONATAL EST TOUJOURS IMPORTANT – 15 CAS NOTIFIES EN 2001 -

Trois cas de *diphthérie* ont été déclarés, le premier par la wilaya de Djelfa chez un garçon de 8 ans, le second par la wilaya de Ghardaïa chez un jeune homme de 22 ans (décédé des suites de sa maladie) et l'autre par la wilaya de Tiaret chez une jeune femme de 20 ans. Les trois cas ont été confirmés par le laboratoire de bactériologie de l'institut Pasteur d'Algérie.

- TROIS CAS CONFIRMES DE **DIPHTERIE** DONT UN CAS DECEDE -

Aucun cas de *poliomyélite* autochtone n'a été déclaré au cours de l'année 2001

La wilaya de Tindouf a notifié un cas de poliomyélite importé chez un enfant de nationalité étrangère vivant dans les camps de réfugiés. L'enfant n'a jamais été vacciné. Le virus a été importé d'un pays voisin, la Mauritanie. Suite à cette déclaration une campagne de vaccination de rattrapage antipoliomyélitique a été organisée. Cette campagne a touché la wilaya de Tindouf, toutes les wilayas du sud du pays voisines de la wilaya de Tindouf ainsi qu'une grande partie de la Mauritanie et le sud du Maroc.

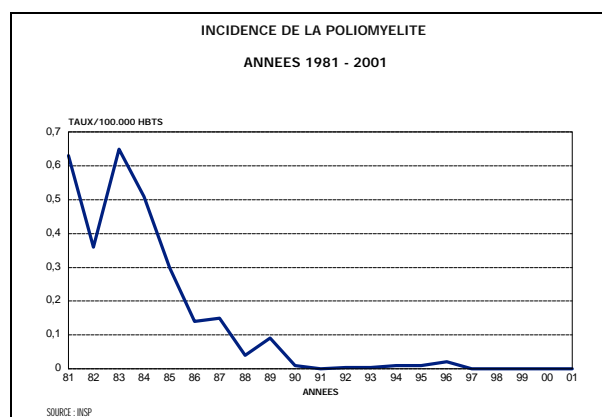
La première phase a eu lieu en octobre, du 14 au 20 et la seconde phase du 18 au 24 novembre.

Dix wilayas ont été concernées par cette vaccination, ce sont Adrar, Laghouat, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El Oued et Naâma.

Pour la première phase, le taux de couverture vaccinale obtenu pour toutes les wilayas est de 92 % avec des extrêmes allant de 76 % pour la wilaya de Tamanrasset et de 99 % pour la wilaya de Tindouf.

Le taux de couverture vaccinal global obtenu dans la deuxième phase est moins bon que celui de la première phase, il est de 89 %. Le taux le plus bas est notifié par la wilaya de Naâma (63 %) et le plus élevé à Ouargla avec 96 %.

Figure 16 :



Le nombre de cas déclaré de paralysie flasque aiguë a dépassé le nombre de cas attendu au cours de cette année. En effet, cent vingt six cas de PFA ont été déclarés à l'institut national de santé publique. Cette augmentation est due en partie à une meilleure déclaration des cas mais également à une augmentation inexplicite du nombre de cas dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. La wilaya d'Oum El Bouaghi a déclaré 13 cas durant le dernier trimestre de l'année 2001 (1 en octobre, 6 en novembre et 6 en décembre). Cette augmentation a induit une amélioration d'un indicateur de surveillance de la poliomyélite : le taux de PFA non polio détecté pour les enfants de moins de 15 ans. Ce dernier est passé de 0,79 en 2000 à 1,30 en 2001.

La couverture vaccinale

On ne note pas de changement dans les chiffres de la couverture vaccinale concernant la tuberculose, la diphthérie, la coqueluche, la poliomyélite le tétanos ainsi que la rougeole.

Les taux de couverture vaccinale obtenus au cours de l'année 2001 sont :

- BCG : 97 %
- DTCP1 : 92 %
- DTCP2 : 88 %
- DTCP3 : 83 %
- Rougeole : 78 %

Ces chiffres globaux cachent des disparités importantes entre les wilayas ; Ainsi, pour la rougeole on retrouve dans la wilaya de Saïda, un taux de couverture très bas de 47 % contre 94 % dans la wilaya d'El Tarf.

Pour le DTCP, la différence est retrouvée dans une même wilaya, entre la première dose de vaccin et les rappels. Ainsi à Djelfa le taux du DTCP1 est de 84 % il passe à 76 % pour le DTCP2 et à 69 % pour le DTCP3.

A M'Sila, les taux notifiés pour le DTCP sont :

- DTCP1 : 95 %
- DCTP2 : 89 %
- DTCP3 : 65 % . [1]

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites toutes formes confondues est de 14,98 cas pour 100.000 habitants, semblable à celui enregistré en 2000 (14,34).

On observe une chute de l'incidence des méningites à méningocoque, celle-ci est passée de 2,36 en 2000 à 1,66 cas pour 100.000 habitants en 2001.

Les wilayas les plus touchées sont El Oued (7,10), Biskra (7,56), Illizi (5,41), M'Sila (5,17), Oum El Bouaghi (5,09), Blida (4,39), Chlef (4,31) et Tlemcen (3,92).

Ce sont les enfants de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 5,80 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 3,13 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Pour les autres méningites, le taux d'incidence a augmenté, passant de 11,98 à 13,32 cas pour 100.000 habitants.

Les méningites à liquide clair représentent 28 % des cas et les méningites purulentes 23 %. Il reste une grande proportion de méningites qui est notifiée sans aucune précision du germe. En effet, 49 % des cas sont déclarés « méningite » tout court, on ne peut les classer en méningite purulente ou à liquide clair.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont enregistrés à Tindouf (64,23), El Tarf (39,69 avec un pic épidémique en juillet de 6,06), Souk Ahras (38,51), Béchar (30,98), Bordj Bou Arreridj (29,53) et Khenchela (27,40).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans avec 61,65 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans et 30,89 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose est à la baisse avec 10,58 cas pour 100.000 habitants, il était de 13,01 en 2000.

Pour l'année 2001, c'est la wilaya de Naâma qui est la plus touchée, l'incidence a doublé par rapport à l'année précédente, de 95,93 elle est passée à 186,81 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique le plus élevé a été enregistré en juillet (33,18).

Une légère baisse de l'incidence est observée dans la wilaya de M'Sila, l'incidence est passée de 111,07 à 99,80 cas pour 100.000 habitants. Une période épidémique est observée de mai à juillet avec un pic élevé en juillet de 27,02 cas pour 100.000 habitants.

Figure 17 :

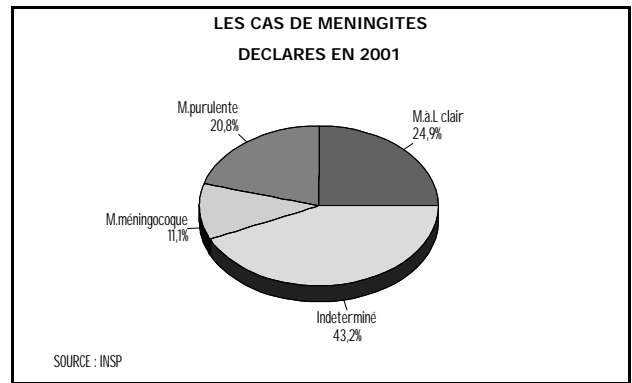


Figure 18 :

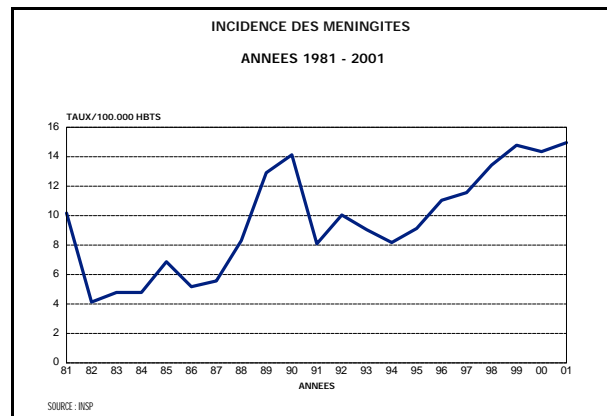


Figure 19 :

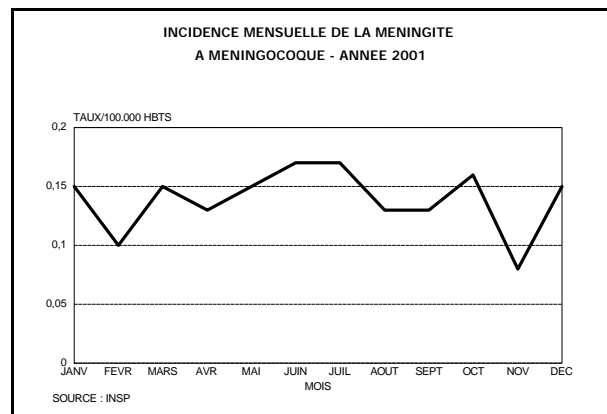
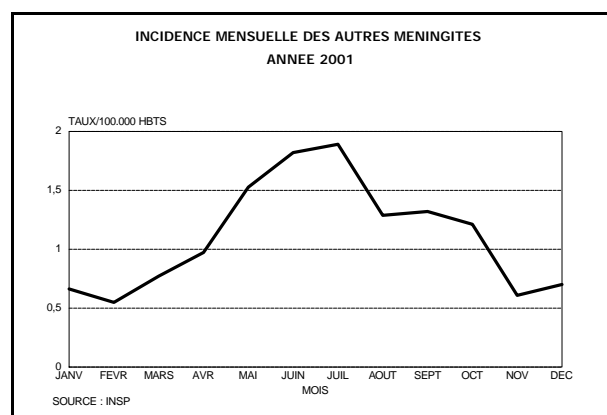


Figure 20 :



On note également une baisse de l'incidence à Biskra, l'incidence est de 98,13 en 2001 (119,55 en 2000). Le pic épidémique est notifié en avril (25,46).

La situation épidémiologique s'est aussi améliorée dans d'autres wilayas, nous avons enregistré une chute de l'incidence à Djelfa (47,85 contre 61,34 en 2000), à Tebessa où l'incidence est passée de 123,70 (taux le plus élevé en 2000) à 45,94 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Laghouat a connu également une baisse d'incidence, de 57,16 en 2000 elle est passée à 38,97 en 2001.

Par contre pour la wilaya d'El Bayadh, on note une hausse du taux d'incidence, il est passé de 22,5 à 33,48 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les 20-29 ans (23,92) et les 40-59 ans (12,80) qui sont les plus touchés.

Le nombre de cas de brucellose animale a diminué, passant de 3326 en 2000 à 3009 cas en 2001. Tandis que le nombre de foyers a légèrement augmenté, passant de 1030 à 1073.[2]

- CHUTE DE L'INCIDENCE DE LA **BRUCELLOSE** – NAAMA ENREGISTRE LE TAUX REGIONAL LE PLUS ELEVE -

La situation épidémiologique de la *leishmaniose cutanée* est stable, l'incidence enregistrée cette année est semblable à celle de l'année 2000. L'incidence est de 14,20 cas pour 100.000 habitants (14,72 en 2000).

Néanmoins on observe une augmentation de l'incidence de la wilaya de M'Sila, de 128,89 elle est passée à 176,15 cas (incidence la plus élevée pour l'année 2001).

Tandis que pour Biskra, la situation s'est améliorée, l'incidence a chuté, passant de 218,69 à 135,90 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Batna observe également une chute de l'incidence avec 108,78 cas pour 100.000 habitants (130,32 en 2000).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (33,59), les 5-9 ans (21,39) et les 20-29 ans (17,41).

Le nombre de cas de *rage humaine* a augmenté, il est passé de 16 à 20 cas en 2001.

Les wilayas touchées sont par ordre décroissant : Oum El Bouaghi (4 cas), Alger, Saïda, Boumerdès, Souk Ahras et Mila (2 cas), Chlef, Batna, Béjaïa, Biskra, Sétif, Skikda et Aïn Defla (1 cas).

On retrouve des cas à tous les âges, du nourrisson âgé de 18 mois au sujet âgé de près de 80 ans. Ce sont les sujets

Figure 21 :

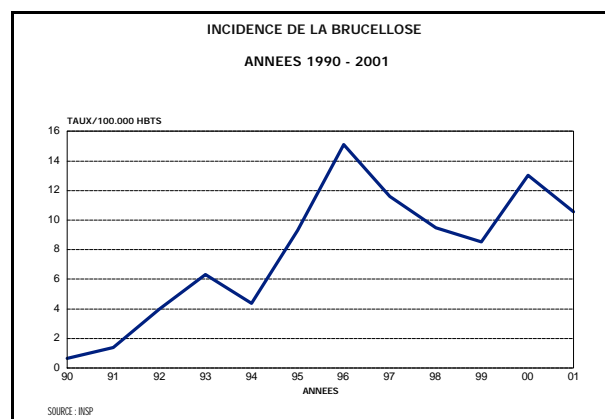


Figure 22 :

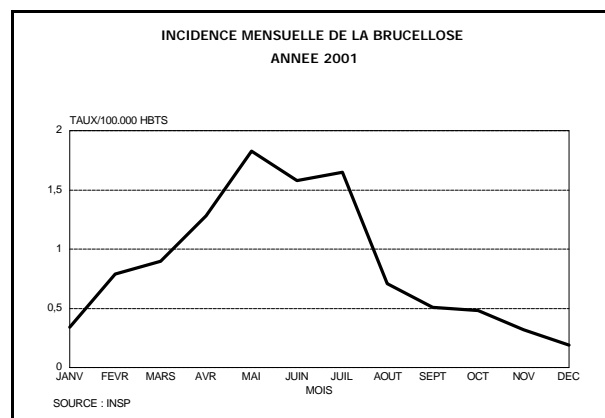
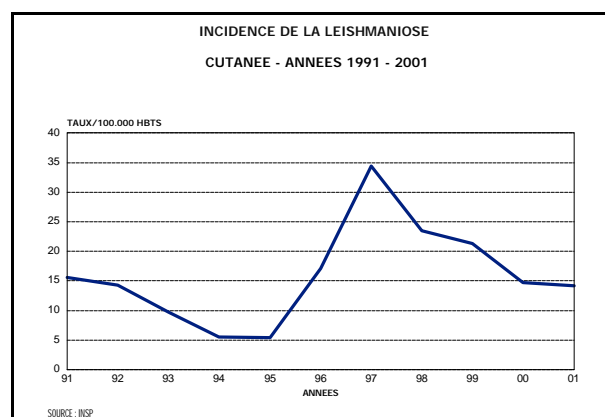


Figure 23 :



de sexe masculin qui sont le plus touchés, le sexe-ratio est de 2,33. L'animal mordeur le plus retrouvé est le chien (70 % des cas) avec une proportion élevée de chiens domestiques (50 %) non vaccinés contre la rage. Le Chat est également retrouvé dans 15 % des cas et on note l'agression de deux sujets par des animaux sauvages, le chacal et le renard.

Le siège de la morsure est fréquent au niveau des membres supérieurs et plus précisément au niveau de la main. Sur l'ensemble des cas, on retrouve 55 % de sujets qui ont consulté au moment de l'incident et qui ont bénéficié d'un traitement antirabique. Par méconnaissance de la gravité de la maladie, le traitement est, soit retardé pour être commencé soit interrompu.

On constate une hausse du nombre de cas de rage animale, il est passé de 616 cas à 881 cas en 2001. Cette augmentation est en rapport avec l'augmentation du nombre de foyers de rage animale qui a atteint le nombre de 731 (il était de 562 en 2000).[2]

Le centre de vaccination antirabique de l'institut Pasteur d'Algérie a assuré 4402 consultations antirabiques au cours de l'année 2001. Tous ces sujets ont bénéficié d'une vaccination antirabique, parfois associée à une sérothérapie (15,38 %). Ces consultants sont recrutés principalement dans la wilaya d'Alger et les wilayas environnantes à la capitale, mais également d'autres wilayas lointaines, possédant leur propre centre de vaccination antirabique, tel que Constantine, Annaba et Oran.[3]

Le nombre de cas de fièvre boutonneuse méditerranéenne a baissé, il est passé de 238 à 181 cas pour l'année 2001.

Trois wilayas enregistrent plus de 58 % de l'ensemble des cas, ce sont Tipaza (42 cas), Tlemcen (39) et Boumerdès (35 cas). Les autres cas sont notifiés par Blida (12 cas), Oran (10), Alger (9), Béjaïa (7), Sidi Bel Abbès, Aïn Defla et El Tarf (4 cas), Bouira, Sétif, Médéa et Souk Ahras (3 cas), Béchar, Skikda, Mostaganem et Bordj Bouarreridj (2 cas), Chlef, Jijel et Guelma (1 cas).

26 % des sujets atteints sont des enfants âgés de moins de 5 ans et 22 % ont entre 20 et 29 ans. La prédominance est observée chez le sexe masculin avec 57,5 % des cas.

LES AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence des hépatites virales B est de 3,57 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont surtout les wilayas du sud et les hauts plateaux qui enregistrent les taux les plus élevés : Tindouf (111,55), Béchar (25,12), Ouargla (21,69), Tamanrasset (16,95), Tebessa (16,5), Illizi (16,23), Tipaza (11,03), Bordj Bou Arreridj (10,3) et Naâma (9,38).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les adultes :

- 8,15 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans ;

Figure 24 :

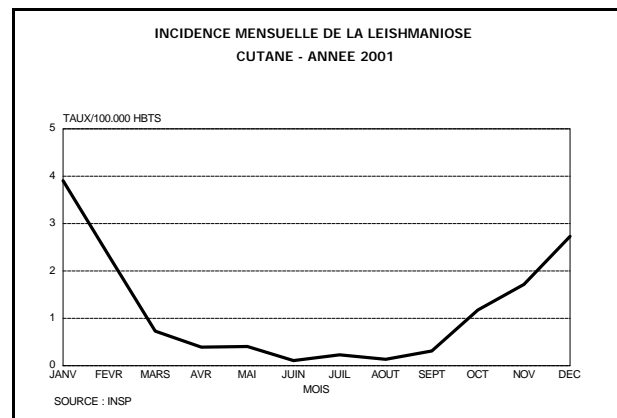
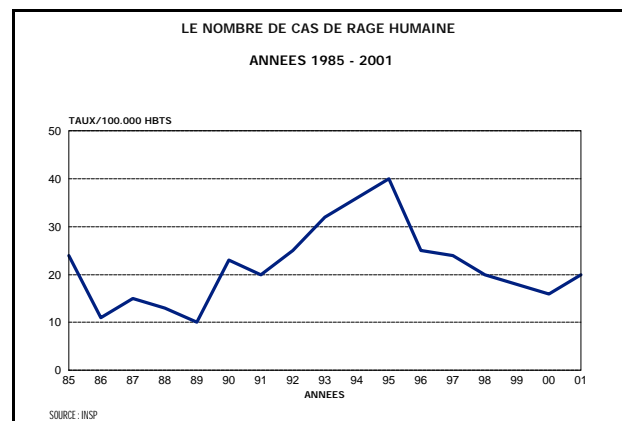


Figure 25 :



- 5,02 cas pour 100.000 habitants pour les 40-59 ans.

Les hépatites virales C sont les moins fréquentes de toutes les hépatites déclarées, le taux d'incidence annuel est de 1,12 cas pour 100.000 habitants.

Cette affection n'est déclarée que par quelques wilayas du pays.

La wilaya de Tebessa enregistre le taux régional le plus élevé (24,33) avec deux pics épidémiques, l'un en octobre (4,42) et l'autre en décembre (3,91).

La wilaya de Tipaza occupe la deuxième position avec un taux de 5,89 cas pour 100.000 habitants, suivie de Sidi Bel Abbès (4,93) et Ouargla (2,98).

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 20-29 ans (2,71), les 40-59 ans (2,64) et les plus de 60 ans (1,89).

L'ENVENIMANT SCORPIONIQUE

L'enveniment est un problème de santé publique dans notre pays. Sur les 48 Wilayas, 28 sont touchées par ce fléau et déclarent régulièrement les cas piqués et les décès à l'INSP.

La morbidité et la mortalité restent importantes durant cette année, et sont l'apanage des hauts plateaux et du sud

du pays. Il a été enregistré 48436 cas de piqûres de scorpion dont 116 ont été mortels.

Le tableau 2 montre que les cas de piqûres ont touché dans 60 % les 15-49 ans, et dans 29 % l'enfant âgé de moins de 15 ans.

La mortalité par piqûre de scorpion touche essentiellement les enfants âgés entre 0 et 14 ans (73,28 % des décès) en particulier ceux en âge scolaire (40 %).

La Wilaya de Saïda enregistre le taux de létalité le plus élevé (1,32 %), suivie par les Wilayas d'Illizi (0,88 %) et d'El Bayadh (0,68 %).

1. Morbidité

Le nombre de cas de piqûres de scorpion déclaré à l'I.N.S.P. durant l'année 2001 est de 48436 soit un taux d'incidence de 157 cas piqués pour 100 000 habitants pour l'ensemble du pays.

Les Wilayas les plus touchées sont Biskra, El Oued, Ouargla, Adrar et M'sila qui ont enregistré plus de 4000 cas piqués.

En terme d'incidence :

- Adrar, Naama, Ouargla, El Oued et Biskra, avec plus de 1000 cas pour 100.000 habitants,
- El-Bayadh, Illizi, Ghardaïa, Tamanrasset et Laghouat entre 500 et un peu moins de 1000 cas pour 100.000 habitants.

2 Mortalité

La wilaya de Ouargla enregistre le plus grand nombre de décès (16) suivie par Adrar (13) ; Biskra, El Bayadh et Djelfa (12) par contre l'analyse de la létalité montre que les wilayas de Saïda (1,32), Illizi (0,88), El Bayadh (0,68), Naama (0,54), Laghouat (0,52 %), Tamanrasset (0,32 %), Djelfa (0,31) et Ouargla (0,30 %) enregistrent les taux les plus élevés.

Tableau 1 : Répartition des cas piqués et des décès par âge – Année 2001

AGE	CAS PIQUES	%	DECES	%
0-11 mois	199	0,41	7	6,03
1-4 ans	3076	6,35	32	27,59
5-14 ans	10704	22,1	46	39,66
15-49 ans	28803	59,47	29	25
50 ans et plus	5654	11,67	2	1,72
	48 436	100	116	100

Comparaison de la morbidité et de la mortalité avec l'année précédente

La comparaison de la situation épidémiologique enregistrée durant l'année 2001 par rapport à l'année

précédente montre que :

- au niveau national :
 - Une augmentation de 915 cas d'envenimation scorpionique
 - Une augmentation de 8 décès.
- au niveau régional :
 - ❖ Régions géographiques :
 - Une augmentation de 147 cas piqués pour le tell et 1496 cas piqués pour le Sud, contrairement aux hauts plateaux où il y'a eu un gain de 728 cas piqués.
 - Pour ce qui est des décès, on remarque une augmentation de 6 cas dans les hauts plateaux et de 1 cas pour les régions du tell et du sud.
 - ❖ Régions sanitaires :
 - Une augmentation de 606 cas piqués dans la région sanitaire du sud-est , 443 cas piqués dans le Sud-ouest et de 231 cas à l'ouest. On remarque un gain de 666 cas à l'est et de 301 cas au centre.
 - Une augmentation de 18 décès dans la région sanitaire du sud-ouest et une diminution de 4 décès au centre et à l'est, de 2 cas au sud-est
- au niveau wilaya :
 - Les wilayas d'Adrar et El Bayadh ont enregistré le plus grand écart de décès soit 8 et 6 décès de plus, avec un écart de létalité de +0,16% et +0,29%.
 - Les wilayas de Biskra et de M'Sila ont enregistré un gain important en terme de cas piqués évités qui est respectivement de 844 et 611.
 - Les wilayas de M'Sila, Ouargla, Djelfa et El Oued ont enregistré une diminution de nombre de décès, et l'écart retrouvé est de moins 6 à moins 2.[4]

**Tableau 2 : ENVENIMATION SCORPIONIQUE EN ALGERIE
MORBIDITE ET LETALITE PAR WILAYA - ANNEE 2001**

WILAYA	Cas piqués	Décès	Incidence (pour 100 000 personnes)	Létalité (%)	Mortalité spécifique (°/00)
ADRAR	4916	13	1 488,43	0,26	0,0394
CHLEF					
LAGHOUAT	2113	11	630,29	0,52	0,0328
O.E. BOUAGHI					
BATNA	1027	2	100,68	0,19	0,0020
BEJAIA	216	0	23,82	0,00	0,0000
BISKRA	6669	12	1 092,77	0,18	0,0197
BECHAR	788	0	329,67	0,00	0,0000
BLIDA					
BOUIRA	185	0	27,76	0,00	0,0000
TAMANRASSET	935	3	645,03	0,32	0,0207
TEBESSA	970	2	166,69	0,21	0,0034
TLEMCEN	256	0	28,68	0,00	0,0000
TIARET	1531	4	198,99	0,26	0,0052
TIZI OUZOU	235	0	20,03	0,00	0,0000
ALGER					
DJELFA	3893	12	460,86	0,31	0,0142
JIJEL					
SETIF					
SAIDA	151	2	50,97	1,32	0,0068
SKIKDA					
SIDI BEL ABBES					
ANNABA					
GUELMA	41	0	9,00	0,00	0,0000
CONSTANTINE					
MEDEA	1040	1	122,46	0,10	0,0012
MOSTAGANEM					
M'SILA	4016	2	470,48	0,05	0,0023
MASCARA					
OUARGLA	5401	16	1 146,67	0,30	0,0340
ORAN					
EL BAYADH	1755	12	981,03	0,68	0,0671
ILLIZI	340	3	960,41	0,88	0,0847
B.B.ARRERIDJ	638	0	108,40	0,00	0,0000
BOUMERDES					
EL TARF					
TINDOUF	77	0	268,74	0,00	0,0000
TISSEMSILT	300	0	107,12	0,00	0,0000
EL OUED	5895	7	1 104,54	0,12	0,0131
KHENCHELA					
SOUK AHRAS					
TIPAZA					
MILA	142	0	19,87	0,00	0,0000
AIN DEFLA	38	0	5,43	0,00	0,0000
NAAMA	1851	10	1 371,88	0,54	0,0741
AIN-TEMOUCHENT					
GHARDAIA	3017	4	952,04	0,13	0,0126
RELIZANE					
TOTAL	48436	116	157,16	0,24	0,0038

LE PALUDISME

Au cours de l'année 2001, quatre cent trente cinq cas de paludisme ont été enregistrés par le laboratoire central de l'INSP. Ce nombre est inférieur à celui déclaré en 2000 et qui était de cinq cent quarante et un cas.

On constate que les cas de paludisme sont principalement des cas importés (88 %), la proportion des cas autochtones est très faible (1,4 %) tandis que les rechutes sont plus importantes cette année (9,4 % contre 4 % en 2000). Enfin, on note deux cas introduits et quatre cas non classés par manque d'informations.

Deux wilayas du sud sont les pourvoyeuses en cas de paludisme, elles totalisent 92 % de l'ensemble des cas :

- La wilaya de Tamanrasset avec 271 cas concentrés essentiellement dans le secteur sanitaire de Tamanrasset (267 cas) ;
- La wilaya d'Adrar avec 129 cas répartis entre deux secteurs sanitaires : Adrar (79 cas) et Reggane (50 cas).

Les quatre espèces plasmodiales sont retrouvées par ordre décroissant :

- plasmodium falciparum : 247 cas ;
- plasmodium vivax : 181 cas ;
- plasmodium malariae : 6 cas ;
- plasmodium ovalé : 1 cas.

Le paludisme autochtone

Les six cas de paludisme autochtone ont été déclarés par deux wilayas :

- la wilaya de Ouargla a enregistré cinq cas à plasmodium vivax dans le foyer résiduel de la localité de Sokra, commune de Rouissat ;
- la wilaya de Tamanrasset rapporte un cas à plasmodium vivax, dépisté dans la localité d'Ain Amguel.

Le paludisme importé

Le nombre de cas de paludisme importé est très élevé, il est de 382 cas. Ces cas de paludisme sont importés exclusivement des pays d'Afrique avoisinants. En première position on retrouve le Mali avec 268 cas puis le Niger avec 105 cas. Ce sont principalement des sujets de nationalité algérienne qui sont infectés (60,6 %), on retrouve également des maliens (16,8 %) et des nigériens (7,6 %) et dans 13,4 % des cas la nationalité des malades n'est pas précisée.[5]

Figure 26 :

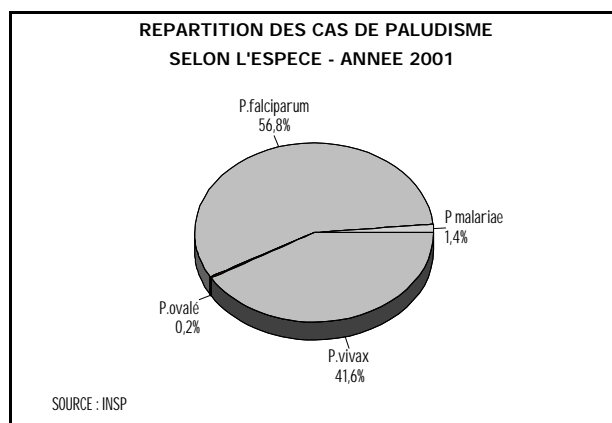
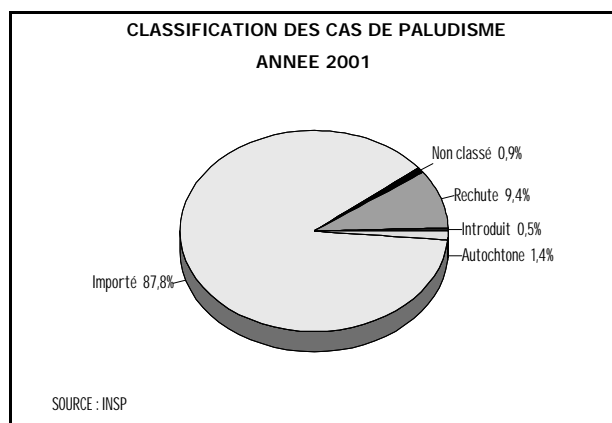


Figure 27 :



LA TUBERCULOSE

On note une légère baisse de l'incidence de la tuberculose toutes formes confondues. Celle-ci était de 59,26 en 2000, elle est passée à 54,86 cas pour 100.000 habitants.

Le nombre total de cas de tuberculose notifié à l'INSP en 2001 est de 16588 cas, répartis comme suit :

- 9059 cas de tuberculose pulmonaire isolée ;
- 7148 cas de tuberculose extrapulmonaire isolée ;
- 293 cas présentant une double localisation pulmonaire et extrapulmonaire
- 88 cas déclarés uniquement tuberculose sans aucune autre précision.

L'incidence nationale de la tuberculose toutes formes confondues est de 54,86 cas pour 100.000 habitants.

Les taux les plus élevés sont notifiés à Tindouf (128,45), Mostaganem (93,63), Saida (92,90), Blida (92,7), Tlemcen (86,33), Aïn Temouchent (84,53), Alger (82,55), Aïn Defla (80,93), Tipaza (76,05), Mascara (74,67) et Médéa (71,07),

La tuberculose pulmonaire

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire est de 30,93 cas pour 100.000 habitants. La tuberculose pulmonaire à microscopie positive représente 82 % de l'ensemble des tuberculoses pulmonaires, son incidence est de 25,29 cas pour 100.000 habitants.

Dans 4 % des cas l'examen bactériologique n'est pas pratiqué et 1 % des tuberculoses pulmonaires sont déclarées sans précision du mode de confirmation du diagnostique.

0,8 % des cas sont représentés par des tuberculoses miliaries.

Le sexe masculin prédomine avec une proportion de 59,6 % de l'ensemble des tuberculoses pulmonaires.

Ce sont les sujets âgés (60 ans et plus) qui enregistrent le taux spécifique à l'âge le plus élevé avec 64,07 cas pour 100.000 habitants, suivis des 20-29 ans (56,98).

Les cas de tuberculose pulmonaire ont été classés dans 95,4 % des cas comme étant « nouveaux ». Dans les 4,6 % restant, il s'agit de malades déjà traité (42,8 % sont des rechutes et 2,4 % sont des échecs au traitement).

Peu de décès ont été enregistrés, 0,3 % de sujets présentant une tuberculose pulmonaire sont décédés des suites de leur maladie.

La tuberculose extrapulmonaire

Le taux d'incidence de la tuberculose extrapulmonaire est de 23,64 cas pour 100.000 habitants.

La tuberculose extrapulmonaire prédomine chez le sexe féminin avec 57,2 % de cas.

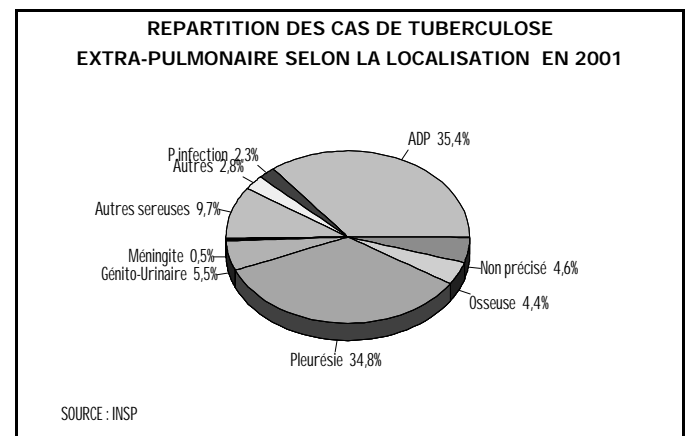
Ce sont les sujets âgés de 60 ans et plus (43,68) qui sont les plus touchés, suivis des 20-29 ans (38,05).

Les localisations extrapulmonaire les plus fréquentes sont les adénopathies (34,5 %) et les pleurésies (33,8 %). Le diagnostic de tuberculose extrapulmonaire a été prouvé dans 31,6 %. L'examen le plus utilisé est l'étude anatomopathologique des biopsies (17,2 %). L'examen bactériologique est retrouvé dans 1 % des cas.

2,5 % des cas de tuberculose extrapulmonaire ont déjà été traité (1,3 % des rechutes et 0,3 % des échecs au traitement).

On observe très peu de décès par tuberculose extrapulmonaire, la létalité es est de 0,1 %.

Figure 28 :



LE SIDA

Le nombre de cas confirmés de sida cumulé de 1985 au 31 décembre 2001 est de 527 cas dont 43 nouveaux cas dépistés au cours de l'année 2001.

377 cas sont de sexe masculin et 150 cas de sexe féminin. Le mode de contamination le plus fréquent est l'hétérosexualité (206 cas) suivi de la toxicomanie (92 cas), à noter que dans plus du quart des cas, cette information est absente.

La contamination a eu lieu aussi bien à l'étranger (41,4 %) qu'en Algérie (39,3 %), pour 19,3 % le lieu de contamination reste inconnu.

Le nombre de nouveaux cas de séropositifs au VIH enregistré au cours de l'année 2001 est 125 cas.[6]

BIBLIOGRAPHIE

[1] : Rapport de l'unité de surveillance du PEV, direction de la prévention – MSP.

[2] : Rapport du service vétérinaire du Ministère de l'Agriculture.

[3] : Rapport du centre de vaccination de l'institut Pasteur d'Algérie.

[4] : Rapport du service santé - environnement – INSP.

[5] : Rapport du service du paludisme et des maladies parasitaires – INSP.

[6] : Rapport du laboratoire national de référence du sida – institut Pasteur d'Algérie.

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Année 2001

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	18	575	2	18			5				96	8	18		2			25		328862
CHLEF	82		5	10	5		1			4		39	17	15	1	3				905466
LAGHOUAT	33	42	3	5	2						2	2	27	3		12			135	346383
OUUM EL BOUAGHI	17		16	8	4				1	13	6	28	79	38	3	7			23	549644
BATNA	186		85	38	24			1		3	359	3	265	37	3	1111			14	1021353
BEJAIA	17		15	28	22					5	17	10	88	10	13	11			5	857874
BISKRA	75	291	57	10			2			4	92	33	44	31	14	806		23	582	593070
BECHAR	1	181	16	60	1						141	6	74	5		7		21	7	238878
BLIDA	34	38	2	30	1		5			3	42	36	144	3	2	6				819826
BOUIRA	26		41	21			3	1		2	26		82	22	1	18			11	651930
TAMANRASSET	48	236	2	25			28				57	3	12	2	2	2				147522
TEBESSA	17	5	7	97	143					4	12	3	58	21		73			270	587701
TLEMCEM	3	6	14		1					2	27	35	111	6		1			112	893045
TIARET	205	45	70	12		1				4	9		6	31		53			70	794742
TIZI OUZOU	20		25	4			1			7	7	5	127	1	6	31				1124344
ALGER	88	204	116	23	8		24	1		8	131	57	631			8		2		2484378
DJELFA	195	3	9	3	4	1	10	1		1	9	8	17	16		22		4	415	867326
JIJEL	2	18	76	23	12		1			4	16	2	158	10	6	50			1	598254
SETIF	172	8	24	33	6		9		1	8	59	27	147	10	8	27			33	1347446
SAIDA	73	10	27	7	1						26	8	1	33		5			34	320769
SKIKDA	22	25	104	72	6					4	62		70	5		27			3	818426
SIDI BEL ABBES	4	1	2	49	27						72	5	90	22		2			48	548071
ANNABA	30	3	45	10			4			3	35	6	84	26	2	1			1	574851
GUELMA	87	58	19	4						1	72	6	43	14	1	1			9	456432
CONSTANTINE	37	25	32	2			5		1	1	102	2	140	15	1	14				829669
MEDEA	13	1	7	2						4	40	5	207	55	6	11			2	870908
MOSTAGANEM	69	42	11	6			6				118	14	22	3	2					655731
M'SILA	31		13	17		1	3	1		6	14	45	20	53	1	1532			868	869724
MASCARA	62	38	55	32	6					2	13	2	23	15		2				666853
OUARGLA	61	475	8	102	14		3			2	61	2	82	15		33		538		470181
ORAN	15	16	33	4						5	109	2	130	6	6	1		1	6	1243189
EL BAYADH	9	24	2	17	1					1	102	2	45			29			61	182223
ILLIZI	2	4	6	6							7	2	1	3	2			62		36971
BORDJ BOU ARRERIDJ	5	4	12	60	8		1			3	37	13	172	22	8	64			88	582530
BOUMERDES	7	3	39	12	3		5			2	50	3	49		3	31				628118
EL TARF	8	227	12	6			5	1		2	52		144	7	1	1		1	4	362824
TINDOUF			9	33						1		1	19							29583
TISSEMSILT	6	3	35	11	1		2			1	5	1	5	7	1	2			8	279380
EL OUED	20	38	6	36	1			2		1	3	39	2			63		172	7	549511
KHENCHELA	18		12	3	1		1			4	13		99			31			92	361271
SOUK AHRAS	22		17	17			3			1	17	1	145	26		2			7	376521
TIPAZA	22	1	39	58	31			1			35	5	98	34	1	58			4	525927
MILA	29	56	57	33	1		15			2	8	1	104	2	30	31			2	689378
AIN DEFLA	55	1	5	7				2	1	2	2	24	11	8	1	2				677094
NAAMA	1	56	28	13			1			2	54		1	2		44			259	138646
AIN TEMOUCHENT	16	31	11	8	5						41	1	31	6		1		33	10	345408
GHARDAIA	30	34	48	3			1				109	4	41	5		57		32	8	325176
RELIZANE	84	1	6	2	1			1		5	56	3	43	6					1	660102
TOTAL ALGERIE	2077	2829	1285	1080	340	3	141	14	5	127	2423	502	4027	651	127	4293	0	914	3200	30233510

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de l'Office National des Statistiques

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Docteur N. ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N. BENHABYLES, A. BOUGHOUFALAH, D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes N.CHENINI, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

INFORMATION

**LE RELEVÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE MENSUEL
EST
DISPONIBLE SUR LE WEB
VOUS POUVEZ LE CONSULTER
SUR LE SITE
- SANTÉ ALGÉRIE -**

Page d'accueil :

<http://www.ands.dz/insp/insp-publicat.htm>